



SEM ROUSSILLON AMENAGEMENT

RAPPORT ANNUEL DU MANDATAIRE

**M. Grégory MARTY représentant de la
Communauté de Communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris**

Exercice 2023

Contexte :

Conformément à l'article L. 1524-5¹ du Code général des collectivités territoriales (CGCT), un rapport est présenté devant l'organe délibérant par les membres *du conseil d'administration ou de l'assemblée spéciale* de la société, représentant la collectivité ou le groupement actionnaire au sein de la société ROUSSILLON AMENAGEMENT.

Ce rapport a pour objectif de donner aux membres de l'organe délibérant une information complète sur l'entreprise, de nature à assurer la transparence de son fonctionnement et permettre son contrôle.

¹ L'article L. 1524-5 alinéa 14 du CGCT rappelle : « les organes délibérants des collectivités territoriales ou de leurs groupements actionnaires se prononcent, après un débat, sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance. Ce rapport, dont le contenu est précisé par décret, comporte des informations générales sur la société, notamment sur les modifications des statuts, des informations financières, le cas échéant consolidées, ainsi que les éléments de rémunération et les avantages en nature de leurs représentants et des mandataires sociaux. Lorsque ce rapport est présenté à l'assemblée spéciale, celle-ci en assure la communication immédiate aux organes délibérants des collectivités et groupements qui en sont membres, en vue du débat mentionné au présent alinéa ».

SOMMAIRE

I. Présentation de l'Epl.....	5
I.1 - Informations générales.....	5
I.2 - Historique.....	5
I.3 - Objet social – Domaines d'activité.....	6
I.4 - Répartition du capital social.....	6
I.5 - La gouvernance	7
II. Principales activités, opérations de l'année écoulée et situation financière de l'Epl..	8
II.1 - Principales activités et opérations de l'année	8
II.2 - Situation financière de l'EPL	10
II.3 - Présentation du chiffre d'affaires.....	10
a - Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité.....	10
b - Répartition du chiffre d'affaires par catégorie de clients.	11
II.4 - Perspectives de développement.....	11
III. Etat des relations entre la collectivité ou le groupement actionnaire et l'Epl	12
III.1 - Contrats signés en 2023 par l'EPL.....	12
III.2 - Avances en compte courant consenties à l'EPL.....	12
III.3 - Garanties d'emprunt consenties à l'EPL.....	13
III.4 - Aides octroyées au titre du développement économique.....	13
III.5 - Autres concours financier consentis à l'EPL.....	13
IV. Etat des prises de participation - Situation du groupe	13
V. Evolutions statutaires et de l'actionnariat intervenues dans l'année.....	14
V.1 - Evolutions statutaires.....	14
a - Présentation des modifications statutaires intervenues dans l'année.....	14
b - Historique des 5 dernières années.....	14
V.2 - Evolutions de l'actionnariat	14
a - Composition de l'actionnariat et évolution au cours de l'année.....	14
b - Opérations ayant modifié l'actionnariat au cours de l'année.....	15
c - Historique des 5 dernières années	15
VI. Bilan de gouvernance.....	16
VI.1 - Réunions du conseil d'administration	16
VI.2 - Réunions de l'assemblée spéciale (le cas échéant).....	16
VI.3 - Réunions de l'assemblée générale	16
VI.4 - Informations sur la rémunération des représentants de la collectivité ou du groupement actionnaire, mandataires sociaux.....	16
VI.5 - Principaux risques et contrôles dont fait l'objet la société	17
a - Principaux risques et incertitudes	17
b - Contrôle interne.....	17
c - Contrôles externes.....	17
VII. Annexe	18

Précision sur le secret des affaires :

Par application de l'article L.151-1 du code de commerce, est protégée au titre du secret des affaires toute information répondant aux critères suivants :

- Elle n'est pas, en elle-même ou dans la configuration et l'assemblage exacts de ses éléments, généralement connue ou aisément accessible pour les personnes familières de ce type d'informations en raison de leur secteur d'activité ;
- Elle revêt une valeur commerciale, effective ou potentielle, du fait de son caractère secret ;
- Elle fait l'objet de la part de son détenteur légitime de mesures de protection raisonnables, compte tenu des circonstances, pour en conserver le caractère secret.

Précision sur la notion d'informations confidentielles :

Conformément aux articles L.225-37 (conseil d'administration) du code de commerce, les administrateurs sont tenus à la discrétion concernant les informations présentant un caractère confidentiel et données comme telles par le Président du conseil d'administration.

I. PRESENTATION DE L'EPL

I.1 - Informations générales

DENOMINATION	SEM ROUSSILLON AMENAGEMENT
DATE DE CREATION	28/12/1970
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL	Hôtel du Département des Pyrénées Orientales – Quai Sadi Carnot – 66000 PERPIGNAN
ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE	Société à conseil d'administration
NOM DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION / PDG	Mme HERMELINE MALHERBE
NOMBRE DE SALARIES	14, représentant 8.9 ETP

I.2 - Historique

♦ Les faits marquants

La SEM a pu librement agir pour le compte de diverses collectivités jusque dans les années 2000. A compter de là, la Commission Européenne confortée par la jurisprudence a souligné le non-respect par les collectivités territoriales françaises des principes de liberté du commerce et de mise en concurrence à l'occasion des concessions d'aménagement accordées aux SEM. Ainsi, seuls les organismes dits « in-house » n'ont pas d'obligations de publicité et mise en concurrence, dans leurs relations avec leurs collectivités actionnaires. A contrario, les SEM y étant soumises, en raison de la présence d'actionnaires privés, ont vu leur champ d'intervention se réduire et ont dû mener une réflexion stratégique sur leur devenir. Roussillon Aménagement a su engager cette nécessaire évolution. Ainsi, là où certaines SEM ont disparu, le Département des Pyrénées Orientales, actionnaire majoritaire, a fait le choix de maintenir cette structure comme outil du développement au service de son territoire.

♦ Les impacts positifs locaux, économiques et sociaux de l'EPL sur son territoire

Depuis sa création en 1970, Roussillon Aménagement a participé aux grands projets d'aménagement et de constructions sur le département des Pyrénées Orientales. La société a notamment aménagé la zone d'activité économique de 1^{er} ordre qu'est l'Espace Entreprise Méditerranée à l'entrée Nord du département, permettant ainsi l'implantation et le développement de plus de 142 entreprises sur un espace de près de 105 Ha ; elle a également construit la quasi-totalité des nouveaux collèges, ainsi qu'un grand nombre de casernes pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours. Elle a contribué à l'aménagement de nombreux quartiers d'habitation sur l'ensemble du territoire départemental, tout comme à la construction de bâtiments emblématiques, tels que le Mémorial de Rivesaltes.

La société intervient nouvellement dans le champ du logement social, avec la construction de deux bâtiments collectifs de logements locatifs sociaux et des opérations en cours pour la livraison de deux résidences seniors.

Sur les 4 dernières années, ce sont plus de 16M€ HT de travaux que la société a injecté sur l'économie locale en tant que donneur d'ordre direct ou au titre de ses délégations de maîtrise d'ouvrage.

I.3 - Objet social – Domaines d'activité

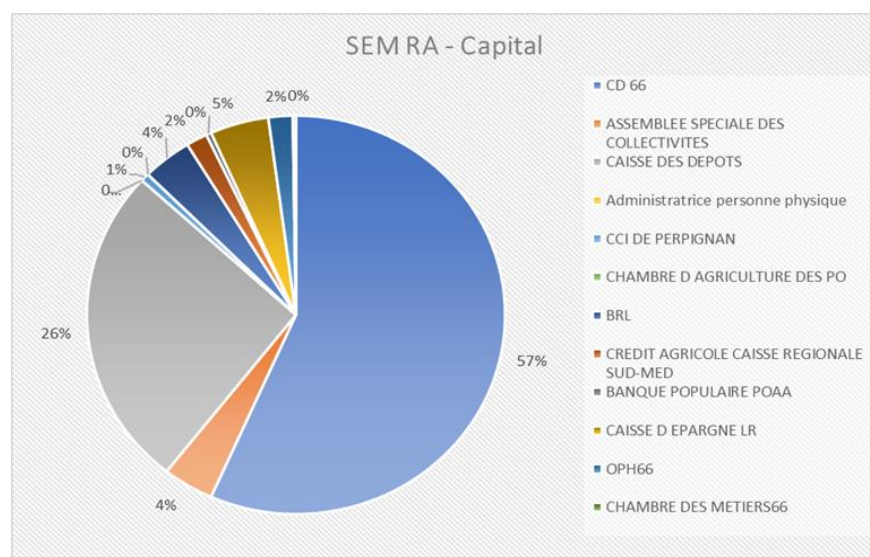
OBJET SOCIAL : La société a pour objet d'entreprendre toutes opérations d'aménagement, de construction, d'équipement ou de bâtiment et d'en assurer le cas échéant la gestion et l'exploitation.

DOMAINES D'ACTIVITE :

- Etudes prospectives et pré-opérationnelles sur l'utilisation de l'espace départemental et sur l'aménagement du territoire,
- Etudes et réalisation d'opérations d'aménagement et de développement économique,
- Etudes et réalisation de collèges, de ports, de voiries départementales,
- Etudes et réalisation, en vue du développement touristique, d'opérations d'équipement touristique,
- Etudes et réalisation en vue de la construction et de la gestion des équipements et infrastructures liés au développement des énergies renouvelables et à l'utilisation rationnelle de l'énergie,
- Etudes et réalisation en vue d'opérations d'investissement en faveur des entreprises de services marchands nécessaires aux besoins de la population en milieu rural pour des raisons de solidarité territoriale,
- Etudes, réalisation, acquisition de biens immobiliers, leur gestion, par voie de location ou autrement,
- Réalisation de toute mission d'assistance technique à destination des communes rurales ou leurs groupements,
- Gestion, exploitation et entretien de certains ouvrages que Roussillon Aménagement aura construit, à la demande du maître d'ouvrage,
- Dans le cadre de la promotion des solidarités et de la cohésion territoriale, lorsque l'initiative privée est défaillante ou absente, Roussillon Aménagement pourra mener des actions qu'elle effectuera tant pour le compte de collectivités territoriales que pour son propre compte ou celui d'autrui :
 - Etudes et réalisation d'opération d'aménagement, sous forme de zones résidentielles ou d'activités ainsi que d'entretien et d'aménagement de l'espace rural,
 - Etudes et réalisation d'opération en vue du développement économique.

A cet effet, Roussillon Aménagement effectuera toutes études générales, travaux, opérations mobilières, immobilières, civiles, commerciales, juridiques et financières se rapportant aux objets ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

I.4 - Répartition du capital social



I.5 - La gouvernance

Composition du conseil d'administration et représentants à l'assemblée générale des actionnaires

ACTIONNAIRES	Actions	Capital	%	Représentant CA	Nomination	Représentant ASC	Censeurs	Représentant AG
Département des Pyrénées Orientales	3 647 180	1 385 928,40 €	56,665%	Mme MALHERBE	2021			Mme MALHERBE
				Mme FITER	2021			Mme FITER
				M. M. GARCIA	2021			M. M. GARCIA
				M. N. GARCIA	2021			M. N. GARCIA
				M. PETIT	2021			M. PETIT
				Mme ROLLAND	2021			Mme ROLLAND
				M. VOISIN	2021			M. VOISIN
Assemblée Spéciale des Collectivités				M. OLIVE (Alénia)	2020	M. OLIVE (Alénia)		
COM COM ROUSSILLON CONFLENT	84 342	32 049,96 €	1,310%			M. GARSAU		M. GARSAU
COM URBAINE PERPIGNAN MEDITERRANEE	45 950	17 461,00 €	0,714%			M. BARTHE		M. BARTHE
COM COM DES ALBERES ET COTE VERMEILLE ILLIBERIS	95 000	36 100,00 €	1,476%			M. MARTY		M. MARTY
COM COM SALANQUE CORBIERES MEDITERRANEE	13 158	5 000,04 €	0,204%			M. LANFRANCHI		M. LANFRANCHI
COM COM PYRENEES CERDAGNE	13 158	5 000,04 €	0,204%			M. ARMENGOL		M. ARMENGOL
ARGELES	500	190,00 €	0,008%			M. CASANOVAS		M. PARRA
RIVESALTES	300	114,00 €	0,005%			M. CUADRAS		M. CUADRAS
PRADES	800	304,00 €	0,012%			Mme PREVOT		Mme PREVOT
THUIR	300	114,00 €	0,005%					
SALEILLES	300	114,00 €	0,005%			M. BOSQUE		M. BOSQUE
BANYULS	300	114,00 €	0,005%			M. SOLÉ		M. SOLÉ
ALENIA	300	114,00 €	0,005%			M. OLIVE		M. OLIVE
CAISSE DES DEPOTS	1 685 383	640 445,54 €	26,185%	M. NICLAS	2021			M. LE HERICY
Administratrice personne physique	1	0,38 €	0,000%	Mme DELATTRE	2021			Mme DELATTRE
CCI DE PERPIGNAN	41 820	15 891,60 €	0,650%				M. DURAND	M. DURAND
CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PO	770	292,60 €	0,012%				M. JORDA	M. JORDA
BRL	247 050	93 879,00 €	3,838%	Mme ROUSSEAU	2021			Mme ROUSSEAU
CREDIT AGRICOLE CAISSE REGIONALE SUD-MED	106 214	40 361,32 €	1,650%				Mme SANCHEZ	Mme SANCHEZ
BANQUE POPULAIRE POAA	25 500	9 690,00 €	0,396%				M. ROUGET	M. ROUGET
CAISSE D'EPARGNE LR	291 827	110 894,26 €	4,534%	En attente de désignation	2021			M. CABRI
OPH66	120 953	45 962,14 €	1,879%					M. RIZZI
CHAMBRE DES METIERS66	15 300	5 814,00 €	0,238%				M. JACQUEMET	M. JACQUEMET
TOTAL	6 436 405	2 445 833.90 €	100%					

II. PRINCIPALES ACTIVITES, OPERATIONS DE L'ANNEE ECOULEE ET SITUATION FINANCIERE DE L'EPL

II.1 - Principales activités et opérations de l'année

Les principales activités de Roussillon Aménagement sur l'année 2023 ont été :

◆ Pour les concessions d'aménagement

En 2021, la seule concession encore active de la société, Coste de Clara, a été prolongée de deux ans jusqu'à mi-septembre 2023. L'accent a été mis sur les actions de commercialisation, permettant ainsi les premières ventes de terrains. En 2023, les ventes se sont poursuivies avec 6 actes signés (pour mémoire, 2 en 2022). Les premiers pavillons sont sortis de terre. A mi-septembre 2023, conformément à l'avenant signé en 2021, la concession est arrivée à expiration. Un protocole d'accord est venu soldé les engagements respectifs des deux parties, Roussillon Aménagement et la commune de Prades. L'opération sera poursuivie par la société pour son compte propre.

◆ Pour les mandats

La société conserve principalement sous mandat des activités de maîtrise d'ouvrage déléguée ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour des Ehpad. En 2023, l'avancement a été le suivant : :

- Ehpad d'Elne : poursuite des travaux de réhabilitation
- Ehpad de Céret : réalisation du dossier PRO, consultation et notifications des entreprises et installation de la base chantier
- Ehpad de Port-Vendres : mise en stand-by du projet le temps que le PPI de l'Ehpad soit validé ; validation obtenue en fin d'année
- Ehpad de Salses : signature d'un protocole d'accord clôturant définitivement le litige Fondeville

En plus de ces mandats, la société a été missionnée pour :

- Les étude et réalisation d'un local traiteur pour la commune d'Estagel : travaux réalisés et réceptionnés
- Une mission d'assistance à la commune de Bolquère pour la sélection d'un partenaire suite à un Appel à Projet « Ancienne zone UDSIS – Réinventer l'Espace » : Mission clôturée en 2023
- Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la commune de Port-Vendres pour l'interface ville/port : définition du coût global du projet et de son financement, réalisation du DCE complet

Trois nouveaux mandats ont également été signés en 2023 :

- Un en assistance à maîtrise d'ouvrage : réhabilitation de l'Ehpad de Sorède
- Un en maîtrise d'ouvrage déléguée : réhabilitation de l'Ehpad de Saint Laurent de la Salanque
- Un en assistance à maîtrise d'ouvrage : mission de programmation pour la commune du Boulou.

◆ Pour les opérations propres

Cet axe constitue un axe fort de développement de la société pour les années à venir. En agissant en opération propres, la SEM permet en effet, l'émergence rapide au sein des

territoires, de projets relevant de l'intérêt général : solidarités, services aux populations, logements sociaux, transformation des friches ...

- Sur le volet logement social, deux opérations de construction en VEFA pour l'Office 66 Départemental, de bâtiments collectifs de logements sociaux (LLS) avaient démarré en 2021 : l'une sur la commune de Millas et l'autre sur la commune de Salses le Château. En 2022, le LLS de la commune de Millas a été livré selon le planning prévu. En 2023, le LLS de la commune de Salses-le-Château a également été livré dans les délais prévus.
- Sur le volet service à la population, les deux contrats de réservation en VEFA signés en 2022 pour l'acquisition de surfaces commerciales dans le cadre de la construction d'un petit pôle commercial et de services sur la commune de Salses le Château (Pharmacie, médecin, opticien, superette) ont été réitérés par actes authentiques en 2023. Ils ont ainsi permis de lancer les travaux. La livraison du bâtiment a été réalisée début octobre 2023.
- Sur le volet solidarité, deux contrats de réservation en VEFA ont été signés en 2022 pour l'acquisition de résidences seniors agréées PLS, d'une quinzaine de logements chacune, respectivement implantées sur les communes du Boulou et de Ille sur Têt. Pour ces deux contrats, l'avancement sur 2023 est le suivant :
 - Désignation de la maîtrise d'œuvre
 - Validation des phases PRO/ DCE
 - Dépôt des permis de construire
 - Consultation travaux des entreprises
 - Signature d'un avenant pour prise en compte de l'augmentation des prix du BTP

Par ailleurs, la société a travaillé en partenariat avec les associations Joseph Sauvy et Alefpa pour répondre à un appel à projet du Département des Pyrénées-Orientales « IDRA – Initiatives pour le Développement des Résidences Autonomie » pour la création de 200 nouvelles places en résidences autonomies pour seniors. 3 projets ont été déposés (Saint Laurent de la Salanque, Saint Génis des Fontaines et Villemolaque) avec Roussillon Aménagement assurant le portage immobilier et les associations l'exploitation des résidences.

- Sur le volet transformation de friches, Roussillon Aménagement porte également le projet de construction de logements libres et sociaux sur une friche du cœur de la commune de Canohès en partenariat avec la société Héléni. Une SCCV, la Briquèterie, a été créée pour cela en 2022. Sur l'année 2023, ce projet a été décalé en raison d'une part du changement d'équipe de maîtrise d'oeuvre en cours d'année et d'autre part de la difficulté à trouver un accord avec la commune et la communauté d'agglomération Perpignan Méditerranée Métropole, sur le financement des équipements communs du projet (partie publique et privée). Les esquisses des bâtiments ont été finalisées, en accord avec les Bâtiments de France.
- Enfin, la société poursuit les aménagements et la vente de terrains à destination d'entreprises sur la zone Espace Entreprises Méditerranée à Rivesaltes, en vue de favoriser l'ancrage territorial et le développement des entreprises endogènes

L'ensemble des opérations de la société est détaillé dans le rapport d'activité 2023 joint au présent rapport.

II.2 - Situation financière de l'EPL

Chiffres clés

CHIFFRE D'AFFAIRES NET *	3 091 105
PRODUITS D'EXPLOITATION **	4 703 035
CHARGES D'EXPLOITATION	4 534 154
Dont CHARGES SALARIALES	714 772
BENEFICE / PERTE	126 530
CAPITAUX PROPRES	3 108 334
SITUATION DE TRESORERIE (au 31/12/22)	2 050 298
NIVEAU D'ENDETTEMENT (Emprunts et dettes financières)	2 059 126

*Le chiffre d'affaires est constitué des ventes de terrains des concessions et des rémunérations de mandats.

**Les produits d'exploitation sont composés, en plus de ce chiffre d'affaires, des rémunérations sur concessions, des reprises sur provisions, de la variation du coût de la production stockée (ensemble des coûts d'aménagement des terrains diminués du coût de revient des terrains vendus sur l'année) et d'une écriture comptable liée aux boni de fin de concessions.

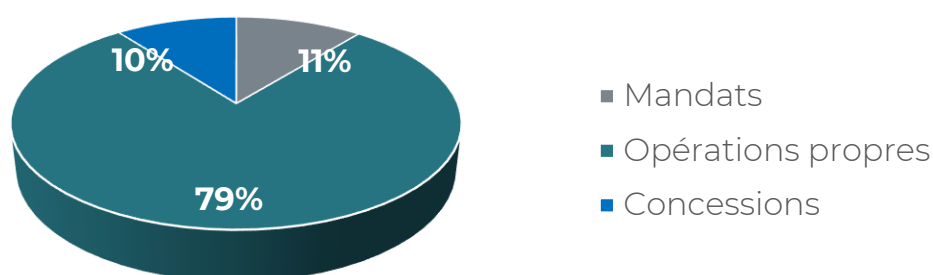
Le bilan et le compte de résultat simplifiés sont annexés au présent rapport.

II.3 - Présentation du chiffre d'affaires

a - Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité

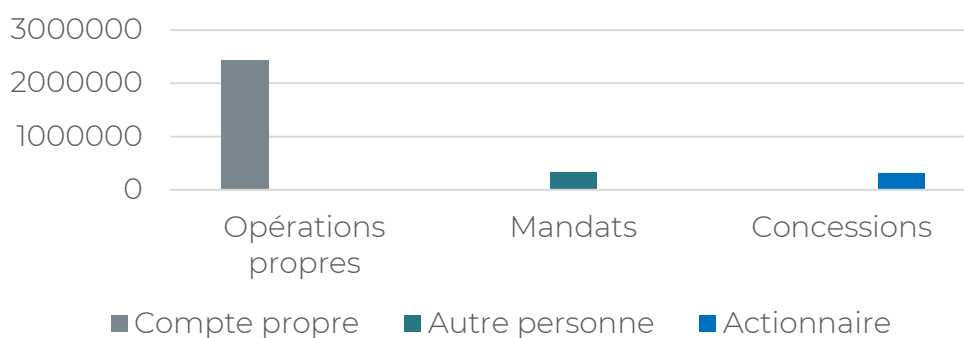
	SOCIETE / MANDATS	OPERATIONS PROPRES	CONCESSIONS	TOTAL
CHIFFRE D'AFFAIRES	336 139	2 433 466	321 500	3 091 105
RESULTAT NET				126 530

Chiffre d'affaires par activité



b - Répartition du chiffre d'affaires par catégorie de clients.

Répartition du chiffre d'affaires par catégorie de clients



II.4 - Perspectives de développement

Les perspectives d'évolution de la SEM s'inscrivent dans un contexte qui se durcit tant au niveau économique, que financier, règlementaire et environnemental. Pour autant, eu égard à la raréfaction de l'argent public, jamais l'intérêt d'une structure capable d'intervenir en opérations propres, pour venir appuyer et/ou déployer les politiques publiques sur les territoires, n'a été aussi fort.

Outil agile disposant de l'expertise en matière d'aménagement, de construction et de gestion immobilière, disposant d'une capacité d'investissement et de portage du risque, fort d'un actionnariat mixte, la SEM, constitue le maillon nécessaire à la concrétisation des projets territoriaux qui ne peuvent se financer uniquement sous maîtrise d'ouvrage publique.

Les opérations 2023 précédemment référencées donnent une idée du potentiel d'intervention : solidarités, traitement des friches, logement social, service, aménagement...

Au-delà de ces perspectives, la SEM poursuivra bien entendu les opérations sous mandats en tant qu'assistant à Maître d'ouvrage ou Maître d'ouvrage délégué. Son savoir-faire reconnu en matière de réhabilitation et/ou construction, extension d'EHPAD place la SEM comme un acteur local de premier plan, pour faire face aux nouveaux enjeux de ces établissements (énergétique, modernisation, prise en compte des nouvelles réglementations, attentes des résidents et du personnel...).

III. ETAT DES RELATIONS ENTRE LA COLLECTIVITE OU LE GROUPEMENT ACTIONNAIRE ET L'EPL

III.1 - Contrats signés en 2023 par l'EPL

OBJET	Mandat d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la réhabilitation de l'Ehpad Les Valbères à Sorède
MONTANT D'OPERATION	3 224 836€ HT
DATE	21/07/2023
LE CAS ECHEANT, SECTEUR D'ACTIVITE	Mandat

OBJET	Mandat de Maîtrise d'Ouvrage Délégée pour la réhabilitation de l'Ehpad de Saint Laurent de la Salanque
MONTANT	5 224 000€ HT
DATE	19/09/2023
LE CAS ECHEANT, SECTEUR D'ACTIVITE	Mandat

OBJET	Mandat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une mission de programmation pour la commune du Boulou
MONTANT D'OPERATION	209 170€ HT
DATE	28/10/2023
LE CAS ECHEANT, SECTEUR D'ACTIVITE	Mandat

III.2 - Avances en compte courant consenties à l'EPL

OBJET	Appui en trésorerie dans l'attente de la cession des terrains de la ZAC Coste de Clara à Prades
COLLECTIVITE	Conseil Départemental des Pyrénées Orientales
MONTANT	2 000 000€
DATE	10/06/2020, prolongée par avenant en date du 12/05/2022
LE CAS ECHEANT, SECTEUR D'ACTIVITE	Concession

III.3 - Garanties d'emprunt consenties à l'EPL

OBJET	NEANT
MONTANT	
DATE	
LE CAS ECHEANT, SECTEUR D'ACTIVITE	

III.4 - Aides octroyées au titre du développement économique

OBJET	NEANT
MONTANT	
DATE	
LE CAS ECHEANT, SECTEUR D'ACTIVITE	

III.5 - Autres concours financier consentis à l'EPL

OBJET	NEANT
MONTANT	
DATE	
LE CAS ECHEANT, SECTEUR D'ACTIVITE	

IV. ETAT DES PRISES DE PARTICIPATION - SITUATION DU GROUPE

Nom de la société : SCCV LA BRIQUETERIE

Montant de la participation : 49€

Part de capital détenue : 49%

Domaine d'activité de la société : CONSTRUCTION VENTE

Motif de la prise de participation : Association avec la filiale d'un promoteur immobilier pour la réalisation d'une opération de construction de logements sur la commune de Canohès

Identification des représentants de la SEM au Conseil d'administration de la société : Mme La Directrice Générale

V. EVOLUTIONS STATUTAIRES ET DE L'ACTIONNARIAT INTERVENUES DANS L'ANNEE

V.1 - Evolutions statutaires

a - Présentation des modifications statutaires intervenues dans l'année

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE	NEANT
OBJET DE LA MODIFICATION	

b - Historique des 5 dernières années

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE	09/07/2018
OBJET DE LA MODIFICATION	Augmentation du capital et modification des statuts

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE	30/04/2019
OBJET DE LA MODIFICATION	Constat de l'augmentation du capital, report de la date de clôture, approbation de la procédure et modification des statuts

V.2 - Evolutions de l'actionnariat

a - Composition de l'actionnariat et évolution au cours de l'année

ACTIONNAIRE	01/01/2023			31/12/2023		
	NBRE ACTIONS	MONTANT EN CAPITAL	%	NBRE ACTIONS	MONTANT EN CAPITAL	%
COLLECTIVITES						
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES	3 647 180	1 385 928,40 €	56,665	3 647 180	1 385 928,40 €	56,665
COM COM ROUSSILLON CONFLENT	84 342	32 049,96 €	1,310	84 342	32 049,96 €	1,310
COM URBAINE PERPIGNAN MEDITERRANEE	45 950	17 461,00 €	0,714	45 950	17 461,00 €	0,714
COM COM DES ALBERES ET COTE VERMEILLE ILLIBERIS	95 000	36 100,00 €	1,476	95 000	36 100,00 €	1,476
COM COM SALANQUE CORBIERES MEDITERRANEE	13 158	5 000,04 €	0,204	13 158	5 000,04 €	0,204
COM COM PYRENEES CERDAGNE	13 158	5 000,04 €	0,204	13 158	5 000,04 €	0,204
ARGELES	500	190,00 €	0,008	500	190,00 €	0,008
RIVESALTES	300	114,00 €	0,005	300	114,00 €	0,005
PRADES	800	304,00 €	0,012	800	304,00 €	0,012
THUIR	300	114,00 €	0,005	300	114,00 €	0,005
SAEILLES	300	114,00 €	0,005	300	114,00 €	0,005
BANYULS	300	114,00 €	0,005	300	114,00 €	0,005
ALENYA	300	114,00 €	0,005	300	114,00 €	0,005
ACTIONNAIRES PRIVES						
CAISSE DES DEPOTS	1 685 383	640 445,54 €	26,185	1 685 383	640 445,54 €	26,185
Administratrice personne physique	1	0,38 €	0,000	1	0,38 €	0,000
CCI DE PERPIGNAN	41 820	15 891,60 €	0,650	41 820	15 891,60 €	0,650
CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PO	770	292,60 €	0,012	770	292,60 €	0,012
BRL	247 050	93 879,00 €	3,838	247 050	93 879,00 €	3,838
CREDIT AGRICOLE CAISSE REGIONALE SUD-MED	106 214	40 361,32 €	1,650	106 214	40 361,32 €	1,650
BANQUE POPULAIRE POAA	25 500	9 690,00 €	0,396	25 500	9 690,00 €	0,396
CAISSE D'EPARGNE LR	291 827	110 894,26 €	4,534	291 827	110 894,26 €	4,534
OPH66	120 953	45 962,14 €	1,879	120 953	45 962,14 €	1,879
CHAMBRE DES METIERS66	15 300	5 814,00 €	0,238	15 300	5 814,00 €	0,238
TOTAL	6 436 405	2 445 833.90 €	100%	6 436 405	2 445 833.90 €	100%

b - Opérations ayant modifié l'actionnariat au cours de l'année

DATE DE L'OPERATION	NATURE DE L'OPERATION	MODALITES DE L'OPERATION
NEANT		

c - Historique des 5 dernières années

DATE DE L'OPERATION	NATURE DE L'OPERATION	MODALITES DE L'OPERATION
09/07/2018	Augmentation de capital	Incorporation des réserves pour 675 058,44€ Apports en numéraire pour 1 529 683,16€

VI. BILAN DE GOUVERNANCE

VI.1 - Réunions du conseil d'administration

NOMBRE DE REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	DATE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	TAUX DE PRESENCE DES ADMINISTRATEURS
1	16/02/2023	58%
2	21/03/2023	58%
3	06/06/2023	67%
TOTAL	3	

VI.2 - Réunions de l'assemblée spéciale (le cas échéant)

NOMBRE DE REUNIONS DE L'ASSEMBLEE SPECIALE	DATE DE L'ASSEMBLEE SPECIALE	TAUX DE PRESENCE DES REPRESENTANTS
1	16/02/2023	8%
2	06/06/2023	17%
TOTAL	2	

VI.3 - Réunions de l'assemblée générale

NOMBRE DE REUNIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE	DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE	TAUX DE REPRESENTATION DES ACTIONNAIRES
1	18/04/2023	97%
TOTAL	1	

VI.4 - Informations sur la rémunération des représentants de la collectivité ou du groupement actionnaire, mandataires sociaux

REPRESENTANTS / MANDATAIRES SOCIAUX	REMUNERATION BRUTE ANNUELLE
COLLECTIVITES	NEANT
ACTIONNAIRES PRIVES	NEANT
MANDATAIRE SOCIAL	4 749€

VI.5 - Principaux risques et contrôles dont fait l'objet la société

a - Principaux risques et incertitudes

Le principal risque porté par Roussillon Aménagement à ce jour est inchangé par rapport à 2022. Il s'agit du devenir de l'opération Coste de Clara. Cette concession, signée en 2007, est arrivée à échéance le 17 septembre 2023. Un protocole d'accord avec la commune de Prades a clôturé cette concession. L'ensemble de l'actif et passif de cette opération est repris en propre par Roussillon Aménagement. Pour mémoire, à la suite de désordres techniques et à une nécessaire expertise, la commercialisation n'a pu être relancée qu'en 2019. A ce jour l'ensemble des terrains de la tranche 1 n'a pas encore été vendu et cette tranche présentera in fine un déficit. Ce risque a été provisionné dans les comptes de la société à hauteur du déficit. Toutefois, la société est également propriétaire d'une seconde tranche et d'un terrain d'une troisième tranche et n'a pas de certitude pour les années à venir, sur la commercialisation de ces derniers.

Le risque social est également maintenu (Prud'hommes en cours). Là encore, une partie du risque a été provisionnée dans les comptes de la société.

b - Contrôle interne

Un guide interne a été mis en place pour encadrer tout le processus de passation des marchés publics ; ce guide décrit :

- la composition, le fonctionnement et les pouvoirs de la commission d'appel d'offres et du jury
- les procédures pour la passation des marchés et accords-cadres conclus selon une procédure adaptée
- les seuils de publicité et de mise en concurrence et les procédures correspondantes pour les marchés de fournitures et services et pour les marchés de travaux.

Des formations sont également organisées chaque année pour actualiser les connaissances des salariés sur les obligations en la matière.

c - Contrôles externes

Le tableau récapitule les contrôles exercés au cours de l'exercice écoulé :

CONTROLE	DATE	REMARQUES FORMULEES
CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES	NEANT	
SERVICES FISCAUX	03/10/2023	Contrôle en cours
INSPECTION GENERALE DES FINANCES	NEANT	
MISSION INTERMINISTERIELLE D'INSPECTION DU LOGEMENT SOCIAL	NEANT	
URSSAF	NEANT	
AUTRES : ...	NEANT	

VII. ANNEXE

Chiffres clés de la filiale ou de la société affiliée (pour chaque société concernée)

FORME JURIDIQUE	SCCV
DENOMINATION SOCIALE	LA BRIQUETERIE
METIERS	CONSTRUCTION VENTE
OBJECTIFS ET STRATEGIE POUR LE TERRITOIRE	Aménagement de logements en accession libres et de logements sociaux en lieu et place d'une friche industrielle
DATE DE CREATION	07/11/2022
MONTANT DE LA PARTICIPATION	MONTANT DU CAPITAL DETENU : 49€
	% DE DETENTION DU CAPITAL : 49%
CHIFFRES CLES FINANCIERS	TOTAL BILAN : 100 100€
	TOTAL ENDETTEMENT FINANCIER : 100 000€
	RESULTAT NET : ----
	AVANCE EN COMPTE COURANT DE LA SEM : 50 000€
	AVANCE EN COMPTE COURANT DE HELENIS : 50 000€
	(AUGMENTATION DE CAPITAL)
NOM DES REPRESENTANTS DE L'EPL	: Mme Curtil-Rossillon
COMMENTAIRES EVENTUELS	